



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

harmas Jean-Henri-Fabre

Question écrite n° 51708

Texte de la question

M. Thierry Mariani appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale en sa qualité de ministre de tutelle du Muséum national d'histoire naturelle, sur la fermeture de l'Harmas Jean-Henri-Fabre à Sérignan-du-Comtat dans le Vaucluse. Alors que les travaux de restitution de ce lieu de mémoire, à l'identique, débutent par un inventaire, l'Harmas, maison et jardin sont fermés au public. Une exposition de remplacement pourtant souhaitée n'a pu être mise en place. Il souhaiterait connaître, d'une part, les raisons qui justifient une telle décision de fermeture alors que les travaux n'ont pas réellement débuté, et, d'autre part, s'il entend prendre des mesures pour y remédier et permettre ainsi de maintenir l'accueil des visiteurs dans ce haut lieu touristique. - Question transmise à M. le ministre de la recherche.

Texte de la réponse

A la fin de l'année 1999, le conseil d'administration du Muséum national d'histoire naturelle a décidé la rénovation de l'Harmas de Fabre, site classé monument historique en 1998, pour en faire une « maison de mémoire ». En juin 2000, les études de diagnostic préalable ont été confiées à l'architecte en chef des Monuments historiques en charge du Vaucluse. En octobre 2000, un chef de projet a été nommé pour représenter le maître d'ouvrage et mener le projet à son terme dans un délai maximal de quatre ans. A cette même date, l'Harmas a dû être fermé au public car il ne répondait plus aux normes de sécurité exigées pour un établissement recevant du public. D'octobre à décembre 2000 ont été réalisés des travaux de mise en sécurité des bâtiments et du jardin, d'une part, de désinfection et de désinsectisation du mobilier et des collections, d'autre part. L'Harmas de Fabre est à présent vidé de ses collections, qui ont été placées dans des locaux sécurisés. Les travaux de gros oeuvre sur les bâtiments ont débuté le 21 septembre 2001, et l'étude globale du projet (bâtiment, parcours muséographique) a été finalisée en octobre de la même année. L'Harmas de Fabre rénové pourra rouvrir ses portes au public en 2004. Dans l'attente de cette réouverture, des recherches de mécénat sont en cours afin de pouvoir réaliser une exposition temporaire sur Jean-Henri Fabre.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Mariani](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 51708

Rubrique : Patrimoine culturel

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 octobre 2000, page 5587

Réponse publiée le : 11 février 2002, page 763